## La prévention de l'extrémisme violent

## (version provisoire, septembre 2017)

#### 1. Introduction

Le 15 janvier 2016, le Secrétaire général Ban Ki-moon a présenté à l'Assemblée générale un *Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent*. En affirmant que « *l'extrémisme violent sape les efforts que (la communauté internationale déploie) en vue de maintenir la paix et la sécurité, de favoriser le développement durable, de protéger les droits de l'homme et de promouvoir l'état de droit et l'action humanitaire »<sup>1</sup>, il insiste sur la centralité de cette problématique, eu égard à ces multiples impacts délétères, et sur la nécessité de faire de son traitement une priorité internationale.* 

Dans ce plan d'action, le Secrétaire général choisit d'inscrire la prévention de l'extrémisme violent dans la continuité de la stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, adoptée par l'assemblée générale le 8 septembre 2006 qui « prévoit une mise en œuvre équilibrée de (...) quatre piliers, lesquels consistent : a) à éliminer les conditions propices à la propagation du terrorisme; b) à prévenir et combattre le terrorisme; c) à étoffer les moyens dont les Etats disposent pour prévenir et combattre le terrorisme et renforcer le rôle joué en ce sens par l'ONU; d) à garantir le respect des droits de l'homme pour tous et l'état de droit, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme »<sup>2</sup>.

En soulignant que « au cours des 10 dernières années, l'accent a été largement mis sur l'exécution des mesures prises au titre du deuxième pilier de la Stratégie, les premiers et quatrième piliers ayant été souvent négligés »³, il choisit de valoriser « les mesures préventives qui permettent de combattre l'extrémisme violent (...) (mesures des premier et quatrième piliers), ce qui garantit une mise en œuvre plus complète de la Stratégie compte tenu des enseignements tirés de l'expérience acquises au cours de la décennie écoulée et des éventuels problèmes à venir. »⁴

Le Secrétaire général insiste enfin sur le fait que c'est par la coopération multilatérale que l'extrémisme violent pourrait être efficacement prévenu, en tenant compte de la multiplicité des facteurs qui l'engendrent et s'appuyant sur l'enseignement des expériences passées: « nous disposons, collectivement, des outils qui permettent d'éliminer nombre des motifs de mécontentement qui conduisent à l'extrémisme violent, mais il nous faut encore apprendre à les utiliser et à les financer efficacement (...) Nous devons faire fond sur les enseignements tirés de l'expérience pour affiner les mesures que nous prenons et les rendre plus efficaces. »<sup>5</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent, rapport du Secrétaire général, soixante-dixième session de l'Assemblée générale, points 16 et 117 de l'ordre du jour, p. 4. Disponible à l'adresse : <a href="https://www.un.org/counterterrorism/ctitf/fr/plan-action-prevent-violent-extremism">https://www.un.org/counterterrorism/ctitf/fr/plan-action-prevent-violent-extremism</a>

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent, op. cit., p. 3. Des informations à propos de la stratégie antiterroriste des Nations Unies est disponible à l'adresse suivante : <a href="https://www.un.org/counterterrorism/ctitf/fr/un-global-counter-terrorism-strategy">https://www.un.org/counterterrorism/ctitf/fr/un-global-counter-terrorism-strategy</a>

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent, op. cit., p. 4

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Ibid.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Ibid., p. 4

## 2. Les débats à mener dans le cadre du FAP

En tant que délégués, vous aurez ainsi cette année à vous demander ce que la communauté internationale pourrait mettre en œuvre, par la coopération multilatérale, pour faire adéquatement face à l'extrémisme violent.

Il pourrait par exemple être judicieux de se demander sur quels piliers de la stratégie antiterroriste des Nations Unies la communauté internationale devrait avant tout s'appuyer pour faire face à l'extrémisme violent, et quelles mesures concrètes elle devrait adopter pour réaliser cet objectif.

Faudrait-il en effet suivre les recommandations du Secrétaire général et privilégier des piliers plus « préventifs » (piliers a et b), en cherchant à atténuer les situations ou facteurs favorisant l'extrémisme violent, ou faudrait-il plutôt, compte tenu de la diversité des formes d'extrémismes violents, de la difficulté d'en identifier les facteurs générateurs, de l'urgence de protéger les citoyens des Etats membres visés - et donc de l'impossibilité d'attendre que les effets des politiques préventives se manifestent – miser sur les plus « préemptifs » (pilier c), par le biais d'une approche sécuritaire et militaire, visant à empêcher les extrémistes violents d'agir en les « neutralisant » ou en les dissuadant ?

Pour de nombreux experts, tels Owen Frazer et Christian Nünlist, le débat posé en ces termes paraît artificiel, tant une combinaison des deux approches semble inévitable : « on sait depuis un certain temps que pour lutter efficacement contre le terrorisme, il faut prendre des mesures «dures», mais aussi tenir compte des facteurs «doux» (...) la PVE (Prevention of violent extremism) se rapporte (...) au volet «doux» des stratégies antiterroristes, qui s'attaque aux moteurs conduisant les individus à exercer des violences pour des motifs politiques ou idéologiques. »<sup>6</sup>

Mais on peut se demander si cette reconnaissance théorique a bien été traduite dans la pratique. Ainsi, selon Jacques Baud, spécialiste du renseignement et de la question du terrorisme qui interviendra au Lycée-collège de la Planta le 27 septembre 2017, « la notion de « prévention » est mal intégrée dans les doctrines de lutte contre le terrorisme (...) ». Selon lui, une distinction doit être faite entre mesures dites de « contreterrorisme » (« préventives ») et mesure d'« antiterrorisme » (« préemptives »): « le contre-terrorisme est constitué de l'ensemble des mesures visant à lutter contre le terrorisme de manière active, en amont de la décision terroriste (...) Il comprend en premier lieu toutes les mesures visant à éviter l'éclosion de la violence terroriste, comme la lutte contre la radicalisation ». Or celui-ci « exige une parfaite compréhension du mouvement terroriste, de sa stratégie et de sa doctrine d'action, de ses mécanismes de légitimation, de son ancrage populaire et de son soutien politique local et international (et vise) à désamorcer les conflits potentiels, à éviter qu'ils alimentent des revendications terroristes et se transforment en violence. Elle cherche à amener les terroristes potentiels dans une autre direction que celle des attentats. Au plan intérieur (...) il concerne tous les

<sup>-</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Analyse du Center for Security Studies (CSS) de l'ETH de Zürich, intitulée « La lutte contre l'extrémisme violent », par Owen Frazer et Christian Nünlist, no 183, Décembre 2015. Disponible sur internet à l'adresse : <a href="http://www.css.ethz.ch/content/dam/ethz/special-interest/gess/cis/center-for-securities-studies/pdfs/CSSAnalyse183-FR.pdf">http://www.css.ethz.ch/content/dam/ethz/special-interest/gess/cis/center-for-securities-studies/pdfs/CSSAnalyse183-FR.pdf</a>

aspects (du vivre-ensemble) »<sup>7</sup> Quant à « l'antiterrorisme », « il s'inscrit dans une stratégie d'action contre le terrorisme, en aval de la décision terroriste. Autrement dit, il concerne toutes les mesures prises pour contrer les terroristes, après qu'ils ont pris la décision de commettre un attentat, et les empêche de mettre en œuvre leur projet. »<sup>8</sup>

Selon plusieurs experts, on constate la difficulté qu'ont les Etats à mener des politiques de « contre-terrorisme » en complément de leurs politiques « d'antiterrorisme » : « l'une des difficultés identifiée est celle de convaincre les Etats qui mettent en œuvre les politiques publiques d'investir dans la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent en amont, plutôt que de constamment réagir aux crises avec des réponses sécuritaires et répressives qui peuvent être contreproductives. La lutte contre le terrorisme a notamment pour effet de gonfler la part de budgets nationaux destinés aux forces de défense et de sécurité, souvent au détriment d'autre secteurs clefs de toute stratégie de prévention comme les secteurs éducatifs et sociaux, mais aussi de réduire l'espace des libertés publiques nécessaire aux dialogues ci-dessus mentionnés. »9

Ainsi, « les Etats qui collaborent dans la lutte anti-terroriste mettent souvent en avant leur sacrosainte souveraineté nationale lorsqu'il s'agit des actions de prévention. De plus, ces Etats ont souvent des intérêts divergents quant à la nature des réponses à privilégier, avec beaucoup plus d'enthousiasme à appuyer les réponses sécuritaires — y compris transfrontalières — parfois encouragés par des appuis internationaux. La prévention pose également le défi d'inscrire les efforts déployés dans la durée pour pouvoir démontrer des résultats, alors que les échéances électorales et les financements des bailleurs de fonds encouragent plutôt le court-termisme. Enfin, des Etats aux capacités limitées et avec un déficit de gouvernance ont aussi souvent du mal à coopérer de manière efficace au-delà des réunions périodiques dans le cadre des instances créées pour répondre à différents problèmes (...) Les Etats ne sont pas non plus toujours représentés à un bon niveau décisionnel dans ces réunions et un certain nombre d'instruments politiques et juridiques existants et pertinents et de déclarations ne sont pas opérationnalisés en raison du manque de capacités, de suivi et/ou de volonté politique. »<sup>10</sup>

Adrien Burkhalter, Junior Program Officer au Centre de politique de sécurité de Genève (GCSP), estime quant à lui que les seules mesures antiterroristes sont insuffisantes voire contreproductives : « les méfaits perpétrés par les groupes terroristes ont engendré une recrudescence et une expansion des politiques de contre-terrorisme et ont enclenché une politique de hard power ayant pour but d'endiguer le terrorisme. Le bilan partiel des actions entreprises au cours des dernières années est controversé et amène parfois des

<sup>-</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Jacques Baud, *Terrorisme, Mensonges politiques et stratégies fatales de l'Occident*, Editions du Rocher, 2016, p. 379

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Jacques Baud, *Terrorisme, Mensonges politiques et stratégies fatales de l'Occident*, Editions du Rocher, 2016, p. 387

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> In « L'extrémisme violent : Vers une stratégie de prévention dans l'espace francophone », janvier 2016, compte rendu d'un séminaire tenu à Tunis en septembre 2015 sous l'égide de l'Institut International pour la Paix, l'Organisation Internationale de la Francophonie et le Centre 4S. Disponible à l'adresse : https://www.ipinst.org/wp-content/uploads/2016/01/1601\_Violent-Extremism.pdf

 $<sup>^{10}</sup>$  In « L'extrémisme violent : Vers une stratégie de prévention dans l'espace francophone », janvier 2016, compte rendu d'un séminaire tenu à Tunis en septembre 2015 sous l'égide de l'Institut International pour la Paix, l'Organisation Internationale de la Francophonie et le Centre 4S. Disponible à l'adresse : https://www.ipinst.org/wp-content/uploads/2016/01/1601\_Violent-Extremism.pdf

résultats inverses à ceux escomptés. À travers l'intervention en Afghanistan (2001) et en Irak (2003), les États-Unis d'Amérique ont affaibli des pays mais guère le terrorisme (...) Affaiblir une entité terroriste avec des bombardements intensifs parvient, au meilleur des cas, à atténuer temporairement le problème, mais ne le résoudra nullement. Au contraire, les implications d'une guerre déstabilisent les zones limitrophes et donnent ainsi plusieurs opportunités au terrorisme (...) »<sup>11</sup> Par ailleurs, selon lui, « le Patriot Act adopté aux États-Unis en octobre 2001 et la mise en place de l'état d'urgence prolongée en France depuis juillet 2016 annonce (...) l'ère d'un contre-terrorisme mettant en œuvre des politiques pouvant potentiellement poser des questions de fond relatives au respect des droits de l'homme à l'intérieur même du territoire du pays combattant le terrorisme. « L'interne » comme « l'externe » sont, ici, appelés à être sous le joug du terrorisme. A priori, la France a, depuis les attaques de 2015, installé possiblement une politique historiquement amnésique. Ainsi, elle installe à certains égards une politique discriminatoire pouvant potentiellement violer certaines dispositions des droits de l'homme (...) Or, il affirme que « le recouvrement du consentement du peuple et le respect des minorités sont des parois épaisses pouvant prévenir l'État de l'émergence de la violence politique. En d'autres termes, ces dernières agissent de concert pour prévenir la survenue de l'extrémisme violent au sein de la société, car ces deux composantes primordiales de l'État de droit surpassent la violence comme méthode de réparation des griefs d'une communauté ou d'un individu. Par ailleurs, la Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies, adoptée par les États membres en septembre 2006, affirme que le respect des droits de l'homme permet renforcer ses efforts dans la lutte contre le terrorisme. C'est un des quatre axes principaux de sa stratégie. Il faut aussi rappeler que les violations des droits de l'homme lors d'opérations de contreterrorisme peuvent s'avérer contreproductive et néfaste pour atteindre l'objectif principal : la réduction du terrorisme »12

Ainsi compte tenu de ces réflexions et de la position que votre Etat adopte sur la question, vous aurez à discuter de la meilleure manière de faire face à l'extrémisme violent, par la coopération multilatérale, en vous demandant comment allier adéquatement mesures « préventives » (de contre-terrorisme) et « préemptives » (d'antiterrorisme) ou répressives. Pour que le débat soit réaliste et fructueux, il faudra tenir compte des différentes perspectives des Etats membres et pour être en mesure d'élaborer une action commune, chercher à rapprocher des positions hétérogènes.

#### 3. Pourquoi parler d' « extrémisme violent » plutôt que de « terrorisme » ?

Pour certains experts, cette expression est plus susceptible de faire avancer la réflexion, car elle est moins immédiatement reliée à des réactions paralysant l'analyse et la réflexion. Utilisée récemment, ne souffrant pas du passif de l'expression « terrorisme », elle offre par ailleurs, selon eux, l'avantage d'apparaître aujourd'hui comme moins politisée et moins stigmatisante.

Ainsi, selon Mohammad-Mamhoud Ould Mohamedou, directeur adjoint au Graduate Institute de Genève, professeur d'histoire internationale, spécialiste du terrorisme, et conférencier du FAP, l'utilisation du terme « terrorisme » pose problème en ce qu'elle génère une réaction toute faite ou émotionnelle, amalgamante, qui peut paralyser la

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Adrien Burkhalter, « Définir le terrorisme : Défis et pratiques », in Geneva Papers, documents de recherche du Centre de politique de sécurité de Genève, 2016, p. 13

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Adrien Burkhalter, « Définir le terrorisme : Défis et pratiques », op. cit., pp. 13-14

réflexion et la recherche de réponse appropriée: « (chaque fois que les médias utilisent ce terme) c'est une même séquence qui se répète, avec des condamnations très rapides, une très forte émotion, puis la mise en place d'un cercle vicieux. «On en reste à afficher le «ils nous en veulent pour ce que nous sommes». Mais à partir de là devrait s'imposer un impératif de réflexion. Désormais, l'association a été faite entre la religion musulmane et les mouvements radicaux. Or, faute de casser cette association, nous ouvrons la porte à toutes les intolérances, au risque de nourrir le populisme et l'autoritarisme.» <sup>13</sup>

Selon Jenny Raflik, maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université de Cergy-Pontoise, historienne du terrorisme, un amalgame se renforce en effet entre « terrorisme » et « terrorisme islamiste » ou « djihadisme » : « les actes djihadistes sont surmédiatisés. «Aujourd'hui, on a l'impression qu'il n'existe plus que ce type de violence. En Occident, la population a oublié qu'on vit avec le terrorisme depuis le XIXe siècle et les premiers attentats anarchistes. Dans les années 1970-1980, il y avait bien plus d'attaques qu'aujourd'hui.»<sup>14</sup>

Par ailleurs, selon Gilles Ferragu, maître de conférences à Sciences Po Paris et historien du terrorisme, « l'accusation de terrorisme est aussi une arme politique (...) Pour la Turquie, les Kurdes sont des terroristes, idem pour les Palestiniens du point de vue d'Israël, ou encore les Ouïgours aux yeux des Chinois. Le qualificatif est utilisé pour délégitimer l'adversaire.» <sup>15</sup> C'est également ce que relève Adrien Burkhalter: « la labellisation de terroriste est utilisée maintes fois comme une arme par les Etats et non pas comme un instrument de compréhension pour saisir la complexité de l'émergence de la violence (...) Incontestablement, l'instrument étatique va étiqueter de « terroriste » les fomenteurs d'un acte de violence remettant en cause les fondements du pouvoir (...) Ainsi, étiqueter et dénommer un groupe de terroriste est une arme politique (...) – détenue majoritairement par l'Etat – débloquant un arsenal de mesures d'exceptions » <sup>16</sup>.

Selon certains experts, la notion d'« extrémisme violent » pourrait également avoir l'avantage d'être plus « extensible » que celle de « terrorisme », permettant d'élargir les actions préventives de la communauté internationale 17 : « l'extrémisme violent ne serait pas uniquement associé à des attentats terroristes isolés, mais également à des conflits qui font des milliers de victimes (...) elle (aurait) alors l'avantage de favoriser une collaboration plus étroite et des échanges entre le secteur de la sécurité et celui de la gestion des conflits. » 18 . Ces experts n'utilisent ainsi pas ces deux expressions comme étant synonymes: « ces deux expressions désignent des tentatives d'atteindre des

 $<sup>^{13}</sup>$  Disponible à l'adresse : https://www.letemps.ch/monde/2017/08/22/apres-attentats-foire-dempoigne-islamologues

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> https://www.letemps.ch/monde/2017/08/22/terrorisme-multiples-vies-dun

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> https://www.letemps.ch/monde/2017/08/22/terrorisme-multiples-vies-dun

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Adrien Burkhalter, « Définir le terrorisme : Défis et pratiques », in *Geneva Papers, documents de recherche du Centre de politique de sécurité de Genève*, 2016, p. 15

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> C'est notamment l'avis de l'ancien Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-Moon: « l'extrémisme violent a bien d'autres manifestations que le terrorisme, et le fait d'amalgamer ces deux concepts risque de justifier une application trop large des mesures antiterroristes, notamment à l'égard de formes de comportements qui ne constituent pas des actes de terrorisme » *Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent*, op. cit., p. 2

 $<sup>^{18}</sup>$  Analyse du Center for Security Studies (CSS) de l'ETH de Zürich, intitulée « La lutte contre l'extrémisme violent », par Owen Frazer et Christian Nünlist, op. cit., p. 1

objectifs politiques par la violence. Pour les différencier, on pourrait avancer que le terrorisme répand en plus la peur et l'horreur ».

A l'heure actuelle, la communauté internationale n'a pas tranché la question de ce qu'il faut entendre par « extrémisme violent »: l'ancien secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon affirme dans le *Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent*, que « *l'extrémisme violent est un phénomène multiforme, qui échappe à toute définition claire* »<sup>19</sup>. Comme cela a été mis en évidence ci-dessus, on peut le considérer comme un avantage, puisque l'utilisation de cette notion, au passif moins lourd que celle de « terrorisme », permet de repenser plus « objectivement » et « rationnellement » le sujet, en évitant les amalgames et le caractère dépréciatif du terme « terrorisme » : « les Etats membres ont souligné (lors de l'adoption du plan d'action de Ban Ki-moon, ndlr) que l'extrémisme violent ne pouvait et ne devait être associé avec aucune religion, aucune nationalité, aucune civilisation, ni aucun groupe ethnique »<sup>20</sup>.

### 4. Situations et facteurs favorisant le développement de l'extrémisme violent

Avant de pouvoir proposer des solutions susceptibles de prévenir l'extrémisme violent, il faudrait pouvoir se faire une idée aussi bonne que possible des facteurs et des situations en favorisant l'émergence.

La nature et le poids des facteurs générateurs de l'extrémisme violent font l'objet d'âpres discussions : « les chercheurs sont divisés (...) Plusieurs théories s'affrontent. (Certains mettent en cause des facteurs religieux ou idéologiques), d'autres une révolte générationnelle nihiliste, d'autres encore des facteurs psychologiques ou géopolitiques »<sup>21</sup>

Pourtant, la réflexion portant sur ce point est capitale, puisqu'elle explique les mesures de « remédiation » proposée par les différents Etats. En tant que représentant de l'un des Etats membres, il s'agira donc pour vous d'être au clair sur l'analyse que l'administration de votre Etat fait des causes de l'extrémisme violent, pour ensuite pouvoir clairement identifier les mesures que vous pourriez proposer ou alors celles avec lesquelles vous pourriez être en accord, ou au contraire devriez décliner.

L'objectif de cette section est de vous y aider, en vous présentant un bref aperçu de quelques-unes des principales prises de position sur cette complexe question. Si les grilles d'analyse exposées ci-dessous l'ont été spécifiquement dans le débat portant sur les facteurs générateurs de l'extrémisme violent se réclamant de l'islam (djihadisme), il peut être éclairant pour notre propos de chercher à les utiliser pour analyser d'autres formes d'extrémisme violent, tout en soulignant que telle ne serait pas la volonté ni la prétention des chercheurs nommés ci-dessous.

 $^{20}$  Frédéric Bornand, « Sortir du tout sécuritaire face à l'extrémisme violent », <code>Swissinfo</code>. Disponible à l'adresse : <a href="https://www.swissinfo.ch/fre/politique/gen%C3%A8ve-internationale\_sortir-du-tout-s%C3%A9curitaire-face-%C3%A0-l-extr%C3%A9misme-violent/42072850">https://www.swissinfo.ch/fre/politique/gen%C3%A8ve-internationale\_sortir-du-tout-s%C3%A9curitaire-face-%C3%A0-l-extr%C3%A9misme-violent/42072850</a>

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent, op. cit., p. 1

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Cécile Chambraud, « Nihilisme, salafisme, géopolitique : les multiples ressorts de la radicalisation djihadiste », in *Le Monde*, 18 avril 2017. Disponible à l'adresse : <a href="http://www.lemonde.fr/societe/article/2017/08/18/nihilisme-salafisme-geopolitique-les-multiples-ressorts-de-la-radicalisation-djihadiste 5173599">http://www.lemonde.fr/societe/article/2017/08/18/nihilisme-salafisme-geopolitique-les-multiples-ressorts-de-la-radicalisation-djihadiste 5173599</a> 3224.html?xtmc=gilles kepel&xtcr=1

Selon François Burgat, Directeur de recherche à l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman, certaines formes d'extrémisme violent ont des causes avant tout politiques, économiques et sociologiques. Contrairement à Gilles Kepel, il estime ainsi que le passage à la violence ne serait pas la conséquence presque logique d'une radicalisation religieuse mais celle de l'impossibilité de s'opposer autrement à des dominations « privatrices » de reconnaissance et de droits politiques, ainsi que d'accès plus équitables aux ressources économiques. Ainsi, l'extrémisme violent se réclamant de l'islam, devrait notamment être analysée comme une tentative de répliquer à la violence dont la domination occidentale ou le soutien occidental aux régimes autoritaires du Proche et Moyen Orient ou encore le principe du « deux poids, deux mesures » à l'égard des puissances alliées de l'Occident sont porteurs : « le soutien accordé jusqu'à ce jour à des régimes comme celui de Sissi, à des élites antireligieuses marginalisées par leurs sociétés ou encore aux plus abruptes raccourcis éthiques et politiques de notre allié israélien contribue à exacerber la menace radicale réactive dont ils entendent précisément nous préserver »<sup>22</sup>. Il s'oppose ainsi à Olivier Roy pour lequel la mobilisation et la résistance politiques ne jouent pas un rôle fondamental dans l'adhésion à une forme d'extrémisme violent ainsi que dans le passage à l'acte, conçu comme la libération de pulsions mortifères : « Olivier Roy énonce d'une manière bien peu convaincante le postulat de cette imperméabilité supposée des (d)jihadistes vis-àvis des stigmatisations en tous genres subies par leurs coreligionnaires musulmans. »<sup>23</sup>

Il ajoute que L'Occident devrait ainsi prendre conscience de sa responsabilité dans l'émergence de l'islamisme et considérer ce "mouvement" comme ce qu'il est: un mouvement d'opposition politique : « (...) (l'Occident) met(...) dans le même temps un soin maniaque à faire que la violence la plus aveugle apparaisse ici et là dans le monde musulman comme la seule et unique forme de résistance aux abus de (son) (...) hégémonie (...) le terrorisme n'a souvent été que l'arme du pauvre »<sup>24</sup>.

Jacques Baud, colonel d'état-major général, ancien analyste des services de renseignement stratégiques suisses, spécialiste du renseignement et de la question du terrorisme et qui interviendra au Lycée-collège de la Planta dans le cadre du FAP, le 27 septembre 2017, insiste également sur les facteurs politiques à la base de certaines formes d'extrémismes violents : « la vague djihadiste actuelle représente essentiellement un mouvement de résistance aux attaques (...) perpétrées par l'Occident au Moyen-Orient. Or, l'Occident y a répondu en aggravant son cas, soit en intervenant toujours plus dans la région sur la base de mensonges et sans mandat des Nations unies. Son comportement a eu pour effet de nourrir davantage encore la réaction de rejet (...) Les Occidentaux sont intervenus avec une grande maladresse sur ces théâtres d'opération. Les Etats-Unis bombardent l'Etat islamique en Irak et en Syrie mais ils n'ont pas de plan pour le cas où ils remporteraient la partie. Et ils ont commis la même erreur partout où ils ont renversé un régime ces dernières années. De l'Afghanistan à la Libye en passant par l'Irak, ils ont causé

\_

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> François Burgat, *Comprendre l'islam politique, une trajectoire de recherche sur l'altérité islamiste, 1973-2016*, éditions la découverte, 2016, p. 295

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Catherine Calvet et Anastasia Vécrin, « François Burgat : « Il ne s'agit pas de combattre les djihadistes, mais d'arrêter de les fabriquer », *Libération*, 4 novembre 2016. Disponible à l'adresse : <a href="http://www.liberation.fr/debats/2016/11/04/francois-burgat-il-ne-s-agit-pas-de-combattre-les-jihadistes-mais-d-arreter-de-les-fabriquer">http://www.liberation.fr/debats/2016/11/04/francois-burgat-il-ne-s-agit-pas-de-combattre-les-jihadistes-mais-d-arreter-de-les-fabriquer</a> 1526324

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> François Burgat, *Comprendre l'islam politique, une trajectoire de recherche sur l'altérité islamiste, 1973-2016*, op. cit., pp. 127-128.

des dizaines de milliers de morts pour aboutir à un chaos général (...) et (...) les djihadistes pratiquent en Occident la stratégie que les Alliés ont conduite en Allemagne pendant la Seconde Guerre mondiale. Ils frappent les populations civiles pour les pousser à exiger de leurs gouvernements la fin des hostilités. Entre les deux existe principalement une différence de moyens: des bombardiers d'un côté, des kamikazes de l'autre. Des organisations comme l'Etat islamique et Al-Qaida dans la Péninsule arabique décrivent clairement leurs intentions, en assumant pleinement l'usage du terrorisme. »<sup>25</sup>

Selon les auteurs du *Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent*, l'extrémisme violent résulte soit d'un facteur prépondérant ou alors d'une combinaison de différents facteurs : « depuis une quinzaine d'années, les causes de l'extrémisme violent font l'objet de travaux de recherche, mais il n'existe pas de données statistiques fiables qui nous éclaireraient sur ce qui conduit certaines personnes à se radicaliser. Des tendances et des scénarios se font jour. Néanmoins, les chercheurs ne sont d'accord que sur quelques points. Il ressort des travaux qualitatifs menés, qui reposent pour l'essentiel sur des entretiens, que l'on peut distinguer deux grandes catégories de facteurs : ceux qui poussent vers l'extrémisme violent (la situation structurelle et conjoncturelle dans laquelle la radicalisation se produit) et ceux qui attirent (le parcours individuel et les motivations personnelles), tous jouant un rôle déterminant dans le passage des idées abstraites et du mécontentement à l'action violente. Il convient de poursuivre la recherche, tant sur le plan qualitatif que quantitatif, sur ce phénomène en pleine évolution. »<sup>26</sup>

Les facteurs identifiés dans ce rapport sont les suivants :

- 1) l'absence de perspectives socioéconomiques ;
- 2) marginalisation et discrimination;
- 3) mauvaise gouvernance et violations des droits de l'homme et de l'Etat de droit<sup>27</sup> :
- 4) les conflits prolongés et non réglés ;
- 5) la radicalisation en prison;<sup>28</sup>
- 6) **parcours et motivations personnels**: « un individu ayant un parcours personnel difficile, dont l'expérience trouve un écho dans les idéologies extrémistes violentes, risque davantage de basculer. Profondes ou futiles, les motivations mises au jour dans les travaux de recherche tiennent à des faits aussi variés que celui d'avoir subi la torture (ou d'en avoir

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Extraits d'un interview donné au *Temps*, intitulé « le djihad est un mouvement de résistante », 4 mai 2016, disponible à l'adresse : <a href="https://www.letemps.ch/monde/2016/05/04/jacques-baud-djihad-un-mouvement-resistance">https://www.letemps.ch/monde/2016/05/04/jacques-baud-djihad-un-mouvement-resistance</a>

 $<sup>^{26}</sup>$  Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent, op. cit., p.  $7\,$ 

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Sur ce point, il sera intéressant d'entendre Andrea Bianchi, Chef du Département de droit international de l'Institut des Hautes études internationales et du développement de Genève, qui interviendra dans le cadre d'une conférence donnée pour la présente édition du FAP le 8 mars 2017. En quoi l'irrespect du droit international et de l'Etat de droit peut-il être considéré comme l'un des facteurs clés de l'extrémisme violent, et quelles mesures mettre en place pour en renforcer le respect ?

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Ces différents facteurs sont détaillés dans le Plan de prévention de l'extrémisme violent, op. cit., disponible à l'adresse : <a href="https://www.un.org/counterterrorism/ctitf/fr/plan-action-prevent-violent-extremism">https://www.un.org/counterterrorism/ctitf/fr/plan-action-prevent-violent-extremism</a>

été témoin), la mort d'un parent ou d'un ami tué par les forces de sécurité ou par un pouvoir étranger, un procès inéquitable, la perte de ses biens, l'humiliation d'un parent, voire le refus d'un prêt. S'il est vrai que des personnes ayant reçu une éducation supérieure ont eu un rôle éminent dans certaines organisations extrémistes violentes, tel n'est pas le cas de bien des membres de ces organisations, qui sont souvent peu éduqués, n'ayant pas terminé leurs études secondaires. Beaucoup savent à peine lire et sont d'autant plus faciles à endoctriner qu'ils ont reçu une éducation religieuse sommaire et possèdent peu de connaissances en la matière. La probabilité est forte qu'ils aient été impliqués dans des infractions mineures et des activités illicites par le passé. L'appartenance à un groupe donne un sentiment d'appartenance et apporte un certain réconfort à quiconque souffre de la marginalisation, de l'isolement ou de l'anomie. »<sup>29</sup>

7) la déformation et le détournement de croyances et d'idéologies politiques, et exagération des différences ethniques et culturelles : « non sans cynisme, les groupes extrémistes violents dénaturent la foi, exagèrent les différences ethniques et pervertissent les idées politiques; ils se servent de ces fausses vérités pour légitimer leurs actes, justifier leurs revendications territoriales et recruter (...) »<sup>30</sup>

# 5. Comment la communauté internationale pourrait-elle favoriser la prévention de l'extrémisme violent, par la coopération multilatérale ?

Pour chaque facteur identifié précédemment, le *Plan d'action* cherche à proposer des mesures à mettre en œuvre aux niveaux international, régional, national et local. Vous pourriez vous en inspirer pour proposer des mesures préventives cohérentes avec la hiérarchie des facteurs causaux de l'extrémisme violent identifiées par l'Etat que vous représentez.

François Burgat, cité précédemment, partage plusieurs des pistes de solution avancées dans le Plan d'action : « l'arme de destruction massive du terrorisme a bel et bien été inventée, mais (...) seul un refus aveugle de la mettre en œuvre est à l'origine de l'échec répété de notre « guerre » contre le fléau terroriste. Il est vrai que cette arme est particulièrement coûteuse et que les nantis, grands et petits, « occidentaux » ou « musulmans », de l'ordre mondial du XXIe siècle semblent peu disposés à vouloir en payer le prix. Elle porte en effet un nom peu apprécié chez les détenteurs du pouvoir sous toutes ses formes: elle s'appelle « partage ». Et elle vise tout ce que, précisément, ils n'entendent pas partager. Les ressources économiques et financières, bien sûr à l'échelle de la planète ou de chacune des nations. Le pouvoir politique ensuite, accaparé par des leaders au long cours qui, d'élection en réélection, en privent toute une génération. La Palestine aussi, dont le partage promis depuis su longtemps, est devenu aujourd'hui une parfaite chimère. Mais, plus encore, il faudrait également partager... l'émotion, devant toutes les victimes de toutes les violences (...) Partager, également, et peut-être plus encore, le droit de faire connaître et valoir sa vérité, son histoire, petite et grande, et sa vision du monde aux heures de grande écoute, sur les écrans ou dans les enceintes d'une presse de moins en moins plurielle (...) il faut accepter de prendre notre part de responsabilité de la terreur, seule façon d'en éloigner le spectre »31

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Plan d'action, op. cit., p. 10

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Plan d'action, op. cit., p. 10

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> François Burgat, op. cit., pp. 295-296

Les conférenciers de cette édition du FAP, MM. Baud et Bianchi, suggéreront également des pistes de prévention de l'extrémisme violent. Il vous faudra les examiner afin de savoir si l'Etat que vous représentez est en mesure de les accepter ou s'il s'agit de faire des propositions alternatives.